



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

18 novembre 2019 à 19h00

Collège de Coteau-Fleuri

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Boumghar Mila (BM), Da Silva David (DSD), Essmaali Béchir (EB), Seibt Yonathan (SY) et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Lugon Isabelle (LI) et Schiltknecht Lise (SL)
- Organisations :** Breguet Zohrat (BZ), Grandmottet Delphine (GD), Périllard Marianne (PM), Pupet Patrick (PP), Vuilleumier Rose Marie (VRM)
- Autorités politiques :** Vikrin Talla Serge Paul (VTSP)
- Invités :** Costa-Rubin Isabelle (CRI)
- Excusés/absents :** Blanc Christine (BC), Diday Isabelle (DI), Martinho José (MJ) et Zryd Centelighe Claude (ZCC)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 11.09.19
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Retour sur le Conseil d'établissements du 31.10.19
5. Budget
6. Conseil des élèves
7. Forum des associations
8. Communication et réseaux sociaux
9. Date et lieu de la prochaine séance
10. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

Deux divers sont annoncés par SY au sujet de deux associations. Ils seront traités au point 8. L'OJ est accepté pour le surplus.

2 Adoption du PV de la séance du 11 septembre 2019

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV de la séance du 11 septembre 2019 est passé rapidement en revue. Il convient de remplacer les initiales VRM par PM aux points 3 et 6. Il est accepté pour le reste.



3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Deux membres ont annoncé leur démission, soit BC et ZCC.

MJ estime habiter trop loin de l'Etablissement pour se sentir concerné. Il faudrait lui trouver un remplaçant. Dans les faits, seul VTSP représente le quart politique.

4 Retour sur le Conseil d'établissements du 31.10.19

DSD présente les divers thèmes abordés lors de la séance du Conseil d'établissements qui s'est tenue à la fin octobre.

Un point important a été discuté, soit l'Arrêt rendu par le TF sur la gratuité des activités scolaires. Des mesures ont été proposées, notamment un nombre maximum de sorties par classe. Le nombre de camps ne devrait pas être modifié et il y aura même un camp supplémentaire pour les 5P. Par contre, les camps « sauvages » organisés par certains instituteurs/trices ne pourront plus se tenir.

La pratique des enseignants lausannois va être modifiée car le nombre de sortie sera de trois au maximum (ce nombre était souvent bien supérieur sur la commune de Lausanne).

Le thème de l'intégration des enfants dont les parents sont allophones a aussi été abordé. Les projets pilotes au sein de l'Etablissement de Coteau-Fleuri ont été évoqués (notamment « français en jeu » & « rataboum » et « en route pour l'école »).

Il a été évoqué la création d'un Fonds pour les CET permettant de regrouper les reliquats non utilisés en fin d'année. Pour l'heure, pas de solution arrêtée.

Les différents CET ont présenté leurs différents projets. A noter, celui de la Sallaz : un flyer, qu'elle a fait traduire. Un autre Etablissement a fait un flyer sur la CET a coller dans l'agenda de l'élève. Celui d'Isabelle-de-Montolieu a présenté le « jardin participatif ». Celui du Belvédère a organisé un tournoi de football permettant aux parents de se retrouver.

Les liens avec les Conseils des élèves ont aussi été évoqués. Pour l'heure, à Coteau-Fleuri, aucun thème ou projet n'est arrêté.

Deux appels à candidatures ont été lancés : l'un est la recherche d'un parent pour la Commission établissant le catalogue des activités présentées aux classes (2 x ½ journée par an). L'autre est la recherche d'un ambassadeur pour le stand des commissions à la soirée des 1P à Montbenon (il y a deux séances).

5 Budget

DSD expose qu'il reste CHF 187,86 sur le budget annuel. Il est possible de faire des autocollants, de réimprimer des flyers, mais le temps imparti (fin décembre 2019) semble trop court.

Il est discuté d'utiliser ce budget pour créer du lien entre les différents APEMS liés à l'Etablissement, un jeu ou un accessoire d'animations / d'activités qui pourrait être utilisé en tournus. La Commission donne son accord pour ce projet.

6 Conseil des élèves

DSD rappelle que celui de Coteau-Fleuri s'est déjà réuni à plusieurs reprises. Un projet de fresque sur certains murs de l'école va être présenté à la Commune et à la Commission.

Il n'y a plus de PV des séances mais des gazettes, plus sympa à lire.



7 Forum des associations

DSD évoque l'organisation pour 2020. La Commission a déjà une base de travail, vu l'expérience 2019. Il faut un groupe de travail qui reprenne la liste des associations (pour les étoffer) et une autre qui réfléchisse aux animations à présenter.

La date devrait être reconduite en mai, à priori le samedi 16 mai 2020, à la même heure. Le lieu serait le Collège de Chailly, à confirmer.

GD, VRM et PP s'annoncent pour faire partie du groupe de réflexion des animations. Lise et SY s'annoncent pour faire partie du groupe s'occupant du listing et du contact avec les associations.

8 Communication et réseaux sociaux

BM explique qu'elle a créé un pré projet de page Facebook (FB) pour la CET. Il faut un lien avec un compte personnel. Il faut un gros travail de communication, avec des mises à jour.
But : faire connaître la CET, faire des appels à candidature.

Quid des droits à l'image si on veut poster des photos. Que mettre comme information (par ex. le mail de la Commission).

BM va présenter un projet de page FB à la Commission lors de la prochaine séance.

9 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée le lundi 28 janvier 2020, à 19h00, à la Maison de quartier de Chailly.

10 Divers et propositions individuelles

SY présente deux divers :

- Association La Cabane des Petits Cailloux : construction sur la place des petits cailloux (quartier des Boveresses) d'un immeuble qui regroupera des logements (70 appartements), des classes, un APEMS et un local associatif. Il faut mettre en place une coordination entre les différents acteurs du quartier. Il conviendrait que l'Ecole soit partie prenante à la réflexion sur ce projet. La CET est appelée à se positionner quant à sa participation à celui-ci. Il faudrait une personne proche du quartier des Boveresses.
- Association Open Sunday : but créer des liens entre enfants d'âges différents du quartier des Boveresses (jeunes qui coachent des plus jeunes). L'enjeu est de pérenniser l'aide financière de la Ville, par le versement de CHF 20'000.-.

La future dissolution du Crog (Centre de rencontre œcuménique de la Grangette) est annoncée aux membres de la CET. Elle va être demandée lors de sa prochaine séance.

Un projet d'article présentant la CET qui sera publié dans le Canard et le Chailléran est en cours. Il sera présenté lors de la prochaine séance.

Projet de BD « Le respect, c'est la base ! » a été finalisé. Des exemplaires sont remis aux membres présents.

BZ : Une comédie musicale a été montée, elle aura lieu le 25 janvier 2020 à 18h00 à la salle de spectacle de Grand-Vennes. Le titre : « La Sallaz, tout le monde descend ! ».

Création de l'orchestre « Uno » avec des répétitions le jeudi, de 17h30 à 18h30, à la salle de rythmique du collège de Coteau-Fleuri. Des novices et des musiciens confirmés se rencontrent pour jouer ensemble. Cette activité est ouverte à tout le monde. Il y a des instruments sur place, pour ceux qui n'en possèdent pas.

La séance est levée à : 20h55.

Olivier Boschetti
Secrétaire

Lausanne, le 18 novembre 2019

Lausanne, mars 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch